

Conditions Particulières des extensions supplémentaires dans le cadre du service Gandi Corporate spécifiques aux extensions .HR, .SI, .SK

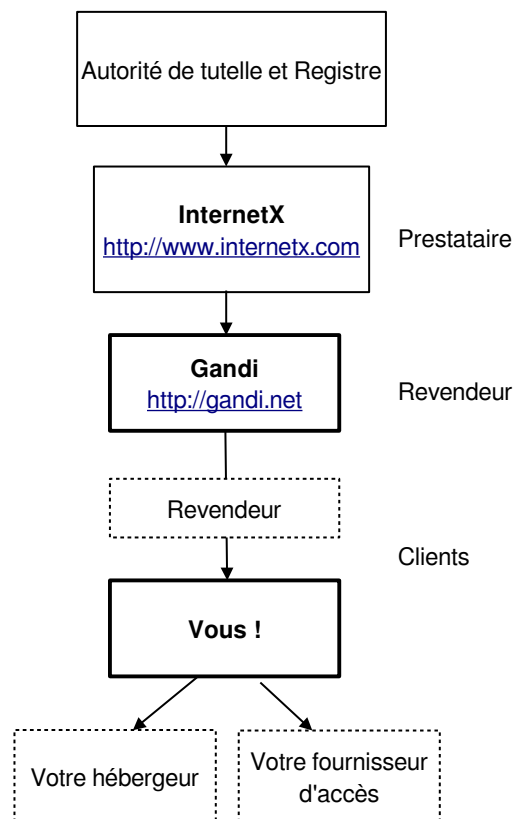
version n° 1.5 du 28 janvier 2016

En complément du Contrat Gandi Corporate et des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans les extensions mentionnées ci-dessus supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi Vous est présenté lors de la souscription à Nos services. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Description du service

Dans le cadre de son offre Corporate, Gandi Vous propose d'enregistrer Vos noms de domaine dans les extensions supplémentaires mentionnées ci-avant disponibles uniquement pour Nos clients Gandi Corporate, via le prestataire, InternetX. Le schéma suivant présente les différents intervenants dans la fourniture du présent service.



En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine dans une des extensions proposées, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à l'extension choisie, définies par l'Autorité de tutelle et/ou le Registre concerné. Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés, Vous lient à l'Autorité de Tutelle et/ou au Registre concerné. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

En outre Vous Vous engagez à accepter les conditions et règles d'InternetX disponibles aux adresses suivantes :

- Termes et Conditions :
<http://www.internetx.com/en/internetx/terms-and-conditions.html>
- Politique de traitement des données personnelles :
<http://www.internetx.com/en/internetx/privacy-policy.html>

Conformément à Nos Contrats, Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre concerné peut détruire Votre nom de domaine ou refuser son enregistrement et Vous acceptez que le Registre et InternetX accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données Whois.

Nos grilles de prix sont consultables sur : <http://www.gandi.net/domaine/prix/info>. Pour toute opération sur Vos noms de domaine, veuillez contacter Notre équipe Corporate.

Attention sous certaines extensions proposées, les modifications des DNS associés à Votre nom de domaine sont facturées par le Registre concerné et/ou InternetX, par conséquent Vous Vous engagez à régler à Gandi les frais relatifs à ces modifications (veuillez contacter Notre équipe Corporate pour plus d'information notamment sur les tarifs).

L'enregistrement d'un nom de domaine dans les extensions proposées s'effectue généralement manuellement par le Registre concerné, le temps de validation et de traitement de Votre demande par le Registre peut donc varier de quelques heures à plusieurs semaines selon l'extension choisie. De plus, l'enregistrement d'un nom de domaine dans certaines extensions proposées est soumis à l'envoi d'un formulaire et/ou de documents permettant au Registre de vérifier Votre éligibilité à l'enregistrement d'un nom de domaine dans l'extension choisie. Dans ce cas l'enregistrement de Votre nom de domaine ne sera alors effectif qu'après réception et validation de ces documents par le Registre. Si au cours de la période d'enregistrement de Votre nom de domaine, Vous n'êtes plus éligible à l'enregistrement d'un nom de domaine dans l'extension choisie selon les règles applicables, le Registre sera autorisé à détruire Votre nom de domaine.

Conditions particulières pour les extensions .HR et .COM.HR

Le Registre du .HR, extension officielle de la Croatie, est [CARNet](#). Les règles applicables à l'extension .HR sont accessibles à l'adresse suivante :

- Règles :
http://www.dns.hr/en/registration?only_mod_instance=227_815_0&mfs_dwn=66

Les .HR sont ouverts aux personnes physiques résidant en Croatie et aux personnes morales enregistrées en Croatie. Une présence locale en Croatie est également requise pour le contact administratif. Le nombre maximum de noms de domaine en .HR pouvant être enregistré par une même personne est limité (maximum 9 noms de domaine pour les personnes morales et 1 pour les personnes physiques).

Les .COM.HR sont ouverts à tous et le nombre maximum de noms de domaine en .COM.HR pouvant être enregistré par une même personne n'est pas limité.

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser le numéro fiscal (OIB pour les contacts locaux ou TVA) de tous les contacts associés au nom de domaine.

Selon les règles du Registre du .HR, les noms de domaine ne sont en principe pas transmissibles à un tiers. En outre, Vous ne devez pas permettre à des tiers d'utiliser/exploiter Votre nom de domaine, à l'exception des sous-domaines que Vous auriez éventuellement créés. Le Registre peut détruire Votre nom de domaine, si il constate/établi que Votre nom de domaine est exclusivement ou principalement utilisé par un tiers.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .HR ou en .COM.HR est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 32 jours avant la date d'expiration. 31 jours avant la date d'expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre, le domaine n'est alors **plus renouvelable ni restaurable**, il sera supprimé par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Conditions particulières pour l'extension .SI

Le Registre du .SI, extension officielle de la Slovénie, est [ARNES](#) (Academic and Research Network of Slovenia). Les règles applicables à l'extension .SI sont accessibles aux adresses suivantes :

- Conditions générales :
<http://www.registry.si/fileadmin/dokumenti/register/ENG/general-terms.pdf>
- Règles relatives au Whois :
<http://www.registry.si/fileadmin/dokumenti/register/ENG/WHOIS-eng.pdf>
- Politique de résolution des litiges :
http://www.registry.si/fileadmin/dokumenti/register/ENG/ADR/b_ARDS-eng-v3.pdf

Les .SI sont ouverts à tous.

Vous devez spécifier des serveurs de noms (DNS) correctement configurés pour le nom de domaine que Vous désirez enregistrer.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .SI est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 32 jours avant la date d'expiration. 31 jours avant la date d'expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre, le domaine n'est alors **plus renouvelable ni restaurable**, il sera supprimé par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Conditions particulières pour l'extension .SK

Le Registre du .SK, extension officielle de la Slovaquie, est [SK-NIC](#). Les règles applicables à l'extension .SK sont accessibles à l'adresse suivante :

- Règles :
<https://www.sk-nic.sk/kontakty/pravidla.1.6.2011.jsp>

Les .SK sont ouverts aux citoyens slovaques, aux entrepreneurs individuels et aux personnes morales établis en Slovaquie. Une présence locale en Slovaquie est également requise pour le contact administratif. Si Vous ne disposez pas d'une présence locale, InternetX peut Vous en fournir une (veuillez contacter Notre équipe Corporate).

Lors du processus d'enregistrement, veuillez préciser Votre ICO (numéro d'identification). Une fois Votre demande effectuée sur Notre site, un formulaire sera à compléter et à Nous renvoyer accompagné des documents requis, dans le délai imparti.

La durée d'enregistrement d'un nom de domaine en .SK est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au plus tard 32 jours avant la date d'expiration. 31 jours avant la date d'expiration**, Gandi relâche le domaine au Registre, le domaine n'est alors **plus renouvelable ni restaurable**, il sera supprimé par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

-fin de l'annexe-